

Agnès Varda Le conte est bon

Inséparable de Jacques Demy dans sa vie tant professionnelle que privée, Agnès Varda a consacré plusieurs années à la sauvegarde de *Peau d'âne*. Nous l'avons rencontrée lors d'une présentation très privée de ce DVD particulièrement attendu.

Propos recueillis par Bernard Achour

Les Années Laser : Paramount laissait miroiter la sortie de *Peau d'âne* en DVD depuis plusieurs années. Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps ?

Agnès Varda : Un film est régi par des lois très précises, surtout lorsqu'il appartient à plusieurs coproducteurs comme celui-là. Lorsque la possession de ces droits, limitée par nature dans le temps, arrive à son terme, soit l'ensemble des producteurs refait signer aux héritiers une cession de droits d'auteurs pour en conserver la jouissance, soit les héritiers rachètent le matériel pour une nouvelle exploitation. De notre côté, ça a toujours été très simple : du vivant de Jacques Demy, ses enfants et moi avons décidé de regrouper tous ses films en payant pendant un certain nombre d'années des royalties à leurs anciens propriétaires, lesquels ont toujours rendu les films en l'état, c'est-à-dire usés, pâlis et rayés. C'est ainsi que nous avons récupéré *Les Demoiselles de Rochefort* et *Les Parapluies de Cherbourg*, et que nous avons pu les restaurer intégralement après des mois entiers de négociations. Si ça s'est éternisé pour *Peau d'âne*, c'est que son partenaire financier américain Paramount, dont la branche française Marianne l'avait coproduit à l'époque, a longtemps refusé de nous en revendre les droits. Le film ne lui servait à rien, mais il ne voulait pas le céder. Je me suis donc chargée de son rapatriement en France, et il m'a fallu des années de diplomatie, de patience et d'allers-retours aux États-Unis pour le récupérer.

Avec quels arguments avez-vous convaincu les Américains ?

Ceux de la sincérité, et ceux de la fibre nationale. Je leur ai dit que *Peau d'âne* appartenait autant à notre patrimoine familial qu'au patrimoine français, qu'il avait été conçu dans la tribu Demy, que son histoire avait été imaginée par notre Charles Perrault à nous, et que le fait qu'il ait été en partie produit avec des capitaux étrangers ne l'empêchait nullement d'être 100 % franco-français dans sa langue, dans son style, dans sa technique et dans son esprit. J'ai dû les frapper avec une phrase comme "Vous ne pouvez pas lui interdire de revivre", et le fait que je sois toujours allée les voir seule, sans avocat, les a sans doute persuadés de ma bonne foi.

Vous les avez donc "eus" à l'émotion...

Pas seulement. Il aurait été invraisemblable de repartir avec le film sous le bras, au revoir et merci pour tout. Ce sont des Américains, vous comprenez, et il leur fallait une contrepartie. Nous avons donc proposé à Paramount d'assurer la distribution DVD de *Peau d'âne* et Patrick Blin, président de la filiale française de Paramount Vidéo qui adore le film, a sauté de joie à cette perspective. Les questions légales une fois

clarifiées en grande partie grâce à son appui et à son enthousiasme, l'accord final a été signé au mois de juillet dernier, et je suis aujourd'hui très heureuse que ce DVD puisse bénéficier de la visibilité et de la puissance marketing de Paramount.

À partir de là, c'est vous et votre société Ciné Tamaris qui vous êtes occupées de tout, de la restauration audio-vidéo comme du DVD de *Peau d'âne*...

Absolument. Nous avons consacré autour de 120.000 euros à sa restauration, et j'ai conçu l'essentiel des bonus.

Quel a été le mot d'ordre de la restauration ?

Un seul : fi-dé-li-té. Pour l'image, nous sommes partis du seul élément dont nous disposions, à savoir le né-



gatif original partiellement abîmé, et nous l'avons confié aux laboratoires Éclair qui ont numérisé les parties à nettoyer à la palette graphique. Ensuite, de filmage en négatif 35 mm des parties numériques restaurées virtuellement en intégration de nouveaux morceaux de négatif 35 mm dans le négatif original, nous sommes parvenus à notre étalonnage définitif. Le plus amusant, c'est que le directeur d'Éclair Olivier Chiavassa a effectué son premier stage professionnel en 1970 au côté de l'étalonneur de *Peau d'âne* ! Pour le son, c'est Arkamys qui s'est chargé de le répartir sur 2 et 4 canaux avec pour base de travail le mono de départ. Comme il n'était pas question d'en faire un spectacle acoustique à la *Pearl Harbor*, nous avons tenu à obtenir un résultat aussi sobre que possible tout en tenant compte des nouvelles exigences du public en matière de son. C'est

pourquoi le nouveau mixage est avant tout central, afin de respecter le naturel audio des paroles, de la musique et des ambiances tel qu'il avait été voulu en 1970.

Et pour les couleurs, comment avez-vous su jusqu'où il fallait les raviver ?

C'est la mémoire de mes yeux qui nous a servi de référence. On nous a par exemple proposé d'accroître le bleu de la robe couleur de temps, mais mon souvenir a voté contre.

Comment expliquez-vous l'attrait que continue d'exercer *Peau d'âne* ?

Les films de cette trempe, les films qui résistent aussi bien au temps que celui-là, il n'y en a pas beaucoup. Non seulement il n'a pas vieilli, mais la capacité qu'avait Jacques Demy de rassembler les gens intelligents qui ont conservé à la fois leur esprit d'enfance et leur sens de l'humour n'a rien perdu de son pouvoir fédérateur.

Que pensez-vous du sous-texte psychanalytique très poussé qu'analysent les intervenants de la table ronde que vous avez réunis pour le DVD ?

Vous voulez dire l'inceste, les symboles sexuels, tout ça... Je vais vous dire : je ne prends pas ça très au sérieux, et je crois qu'il vaut mieux en rire.

Comment réagissent les enfants d'aujourd'hui en découvrant *Peau d'âne* ?

Les filles y sont plus sensibles que les garçons. Les petits mecs de 11-13 ans sont déjà blasés, ils connaissent mieux les techniques d'effets spéciaux, ils ont vu *Matrix*, et ils créent leurs propres images sur ordinateur.

À qui s'adresse le DVD ?

À tout le monde, bien sûr, mais en priorité à tous ceux qui l'ont enregistré sur VHS dans les versions pourries diffusées ces dernières années à la télévision. J'avais

eu l'idée de lancer une opération un peu folle où ils auraient jeté leurs cassettes dans un grand feu de joie en échange d'une réduction de 50 % sur le DVD, mais ça aurait été trop difficile à mettre sur pied pour des raisons de sécurité. Aujourd'hui, j'aimerais faire construire un grand "presseur à cassettes" actionné par des ânes qui écrabouilleraient toutes les VHS, avec toujours à la clé cette réduction pour l'achat du DVD.

Qui est à l'origine du fameux "cake d'amour" que confectionne *Peau d'âne* dans la forêt ?

Certainement pas la mère de Jacques Demy, qui était une fine pâtissière. Je crois plutôt qu'il s'est laissé porter par les rimes de la chanson, car nous l'avons goûté en suivant scrupuleusement la recette du film, et tenez-vous bien : c'est absolument immangeable ! ■